

Votre contrat
► SANTE



2860 / 1915814868603 J / FGI

M LEALI ALAIN
1918 ROUTE DES CLAUZADES
LAURIAC
46170 ST PAUL FLAUGNAC

Votre conseiller :
Mme LEFEVRE DOMINIQUE

Vos références :

Contrat n° 1915814868603 J
Adhérent n° 000056

Le 6 décembre 2025

Monsieur,

Pour la période du 01/01/2026 au 31/12/2026, le montant trimestriel de la cotisation afférente à votre adhésion au contrat SANTE souscrit par ASS UGIPS PREVOYANCE s'élève à 481,41 € TTC.
Nous attirons votre attention sur le fait que le premier prélèvement est susceptible de cumuler toutes les cotisations dues à ce jour.

Vos références bancaires :

Le montant de la cotisation sera prélevé trimestriellement sur le compte bancaire que vous nous avez transmis.

Vos dates de prélèvements :

Date de prélèvement	Montant en €	Date de prélèvement	Montant en €
09/01/2026	487,41	09/07/2026	481,41
09/04/2026	481,41	09/10/2026	481,41

Nous contacter :

AXA SANTE ENTREPRISES - TSA 21122 - 37409 AMBOISE CEDEX - tél : 09 69 37 05 42 - Espace Santé : espaceclient.axa.fr

Détail de votre cotisation :

Nature de la prime	Base de garantie	Prime trimestrielle en €
Frais de santé	Niveau 4	425,01

	TOTAL	425,01
	TAXES	56,40
	TTC	481,41
La cotisation annuelle payable à l'association s'ajoute au montant TTC de votre cotisation au 1er janvier (sauf si fractionnement)		06,00

Ref. 595000 08 2003

AD A0CD6RG001FY6

VOTRE ECHEANCIER DE PRELEVEMENTS

AXA/ECHE/11/02/2025